



Résiliation de contrat pour un site internet

Par **mordeglo**, le **29/05/2013** à **15:50**

Bonjour Maître, rnrnJ' ai signé un contrat de licence d' exploitation de site internet pour une durée de 4 ans indivisible et irrévocable avec une entreprise créateur de site internet .Je paie tous les mois 83,72€ de location a une société locam qui traîte la partie financiere. rnJ' ai du cesser mon activité car j' étais en déficit en 2012.rnrnJ' ai par lettre recommandé , informé cette l' entreprise créateur du site internet de ma cessation d' activité.rnIls me disent que mon contrat ne peut pas être résilié avant le 25/06/2015. rnrnQuels recours puis-je obtenir?. eux dans le contrat , il est indiqué qu' ils peuvent résilier le contrât si je cesse mon activité, Mais moi non!!!! Je suis obliger de payer jusqu' au 23/06/15 .rnrnMerci de me donner des conseils car je suis dans une impasse financière .rnmordeglo